

Commune de Vauxrenard

PROCÉS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix octobre, à sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 06 octobre 2025 pour une séance extraordinaire.

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mme PRELE Chrystel

Absents excusés : M. SAVOYE Marc - Mme ROCHER Rollande

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 07h30

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Avenant n°1 concernant le marché public pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes- lot 1 terrassement-VRD-Maçonnerie : délibération
- Avenant concernant le marché public de la mission de MOE partielle pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes : délibération

➤ **Nomination du secrétaire de séance :** M. POURREYRON Cyril

➤ **Délibérations :**

➤ **Avenant n°1 concernant le marché public pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes- lot 1 terrassement-VRD-Maçonnerie : délibération**

Après avoir entendu l'exposé de Mme ou M. le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2024-01-03 du conseil municipal du 15/01/2024 relative à la Validation du démarrage des travaux de l'aménagement de la place du village avec validation du budget prévisionnel autorisant M. le Maire à signer les commandes et marchés publics correspondant,

Un marché public de travaux relatif à l'aménagement du parking de la salle des fêtes - lot 1 - terrassement-VRD-maçonnerie a été conclu le 13/05/2025 avec EIFFAGE Route pour un montant initial HT de 193 784,18 € et pour une durée de 13 semaines pour la tranche ferme + 2 semaines Prestation Supplémentaire Eventuelle.

EXPOSE

Modification de l'enveloppe allouée aux travaux du fait de :

- l'augmentation de l'emprise de travaux (parking supplémentaire) ;
- du renforcement + reconstruction des murs de soutènement ;
- de différents aléas.

Les évolutions financières sont présentées dans l'annexe jointe.

Cet avenant intègre également l'allongement de la durée des travaux d'une période de 4 semaines pour la Tranche Ferme.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune de Vauxrenard,

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article R2194-1

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de

- **CONCLURE** l'avenant n°1 ayant pour objet : l'aménagement du parking de la salle des fêtes - lot 1 - terrassement-VRD-maçonnerie

L'avenant a une incidence financière sur le montant initial du marché : OUI

Montant initial marché HT : 193 784.18 €

Montant avenant HT : 25 225.83 €

Montant modifié marché HT : 219 010.01 €

TVA 20 % : 43802.00 €

Montant modifié marché TTC : 262 812.01 €

- **AUTORISER** le maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

➤ **Avenant concernant le marché public de la mission de MOE partielle pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2023-05-24 du conseil municipal du 15/05/2023 relative au choix du prestataire pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la requalification et revalorisation de la place de la salle des fêtes et autorisant M. le Maire à mandater la société OXYRIA pour la mission de maîtrise d'œuvre,

Un bon de commande relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking vers la salle des fêtes, numéroté 4 a été signé le 04/04/2024 au profit de la société OXYRIA pour un montant initial HT de 16 900 €.

EXPOSE

Le marché de maîtrise d'œuvre a été signé sur une base de travaux estimé à 185 000 € HT après les études et validation des estimations celle-ci s'élève à un montant de 296 514 € HT.

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre est donc ajusté au montant des travaux à réaliser.

Les évolutions financières sont présentées dans l'annexe jointe.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune de Vauxrenard,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de

- **CONCLURE** l'avenant ayant pour objet : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking vers la salle des fêtes

L'avenant a une incidence financière sur le montant initial du marché : OUI

Montant initial marché HT : 16 900.00 €

Montant avenant HT : 3191.30 €

Montant modifié marché HT : 20 091.30 €

TVA 20 % : 4018.26 €

Montant modifié marché TTC : 24 109.56 €

- **AUTORISER** le maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

La séance est levée à 8h00

Le Maire,

Sixte DENUELLE

Le secrétaire de séance,

Cyril Pourreyron